

la lèvre supérieure. Le dictionnaire d'Hesychius donne bien ce sens, mais on voudrait avoir l'autorité d'un auteur ancien. Dans Homère, là où le mot *Mustax* est employé (*Odyss.*, IV, 287), on ne voit pas bien s'il s'applique à la moustache plutôt qu'à la bouche : « Ulysse, dit-il, couvrit sa *bouche* (?) de sa main. » — Moschopule, grammairien grec du XIV<sup>e</sup> siècle, donne *Mus-takion* dans le sens de notre mot *Moustache*.  
H. D.

**Le graveur ou céramiste Renaud.** — Quel est le lieu de naissance, quelles sont les œuvres connues, etc., du ciseleur, graveur ou céramiste *Renaud*? On rencontre de petits médaillons en terre cuite, ornés de bas-reliefs sur des sujets mythologiques et autres, ainsi que des effigies de personnages de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, marqués soit R. soit *Renaud*. Ce que j'ai rencontré de lui est presque plus fin d'exécution que l'œuvre de Nini.  
AUG. DEMMIN.

(Paris.)

**Status en bronze de César.** — La *Revue archéologique*, de l'année 1853, signale l'existence d'une statue en bronze de grandeur colossale, faisant partie de la collection de M. de Montferrand à Saint-Petersbourg. Cette statue, qui représente César lauré et chaussé, a été gravée dans le 6<sup>e</sup> volume des Mémoires de la Société d'archéologie. Il serait bien intéressant de savoir ce qu'est devenu un ouvrage aussi rare et aussi important sous le rapport de l'art et de l'archéologie, depuis la mort de l'habile architecte de l'église Saint-Isaac et de la colonne d'Alexandre.  
A. C.

**Portrait de Gui de Brès.** — Existe-t-il un portrait ancien, peint ou gravé, du réformateur Gui de Brès ou de Bray, l'auteur de la première Confession de foi des Eglises wallonnes aux Pays-Bas? Gui de Bray, né à Mons vers 1515, fut mis à mort à Valenciennes, en 1567.  
R. CH.

**Le testament de Montesquieu.** — Nous trouvons dans la *Correspondance littéraire*, cet excellent recueil mensuel qui avait compris dès longtemps l'utilité des *Questions et Réponses*, une demande relative au testament de Montesquieu.

M. T. de L. rappelle que ce document, qui porte la date du 26 novembre 1750, fut déposé chez M<sup>e</sup> Giraut jeune, notaire au Châtelet de Paris, et que l'auteur de *l'Esprit des lois* mourut à Paris le 10 février 1755, et il promet vive reconnaissance à celui qui pourrait indiquer où se trouve le testament dont il s'agit.

**Le Pape et le Grand-Turc au Congrès de Paris.** — Une vieille prophétie traditionnelle dit « qu'il se passera de « grandes choses le jour où le Pape et le « Grand-Turc (le Sultan) danseront ensemble à Paris. » Connait-on l'origine de cette prophétie? Est-elle de Nostradamus ou de Matthieu Laensberg? Cet oracle est-il « plus sûr que celui de Calchas? » Il serait bien agréable de savoir si nous assisterons bientôt à cette intéressante contredanse, à laquelle manquera malheureusement, selon toute probabilité, la première figure, c'est-à-dire la « chaîne anglaise. »  
H. DE L.

**Where is the Emperor Napoleon's heart?** — C'est en parcourant dernièrement un livre anglais (*Narrative of a Voyage of observation among the colonies of western Africa*, etc., par le capitaine J.-Ed. ALEXANDER, Londres, 1837) que j'ai rencontré textuellement, au t. I<sup>er</sup>, p. 264, cette question tout au moins singulière et qui m'a fort intrigué. Le passage est ainsi conçu :

« Je puis mentionner ici une curieuse particularité concernant le cœur de Napoléon. Un militaire de mes amis, qui se trouvait à Sainte-Hélène quand l'Empereur mourut, m'a raconté, il y a quelques années, que lui et d'autres personnes étaient convaincus que son cœur avait été distrait et caché par quelqu'un de sa suite, dans les circonstances que voici. Un jeune officier anglais était de garde dans la chambre où se trouvaient le corps embaumé et le cœur, contenu dans une boîte à part pour être déposé dans le même cercueil; cet officier fut invité par les Français présents à passer dans la salle à manger où une collation l'attendait. Il eut l'imprudence d'accepter, et, à son retour dans la chambre, il trouva que le couvercle du cercueil était déjà fermé à vis. Il fit des observations, disant qu'on n'aurait dû procéder à cette fermeture qu'en sa présence. « N'ayez aucune inquiétude, lui dit-on, nous n'avons pas voulu « vous déranger de votre repas, mais tout a été « fait suivant l'ordre... »

Cette question n'a-t-elle pas été posée ailleurs que dans l'ouvrage précité? La solution est-elle seulement dans la crypte de l'église des Invalides? G. DEPPING.